

Numéro de dossier : 1104400074

Unité administrative responsable

Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

Objet

Adopter le Règlement autorisant l'agrandissement de l'Hôpital général de Montréal (CUSM), situé au 1650 et 1750, avenue Cedar, en vertu de l'article 89 paragraphe 5 de la Charte de la Ville de Montréal, lequel remplace le Règlement 08-012

Sens de l'intervention

Avis favorable

♦ Commentaires



Hôpital général (CUSM) art 89 final.doc Hôpital général (CUSM) art 89 final_annexe A.pdf



Hôpital général (CUSM) art 89 final_annexe B.pdf

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention

Véronique BELPAIRE

Avocate

Tél. : 514-872-3834

Date: 2011-01-28

Endossé par:

Benoit DAGENAI

avocat chef d'équipe

Droit public et législation

Tél. :514-872-3834

Date d'endossement: 2011-01-28

Numéro de dossier : 1104400074